

Tain l'Hermitage, le 02 novembre 2020,

La Ville soutient les commerçants et les artisans tainois :

« Face à la propagation exponentielle à l'échelle mondiale du virus de la Covid-19, le Gouvernement a décidé de reconfiner notre pays jusqu'au 1er décembre a minima.

Une décision drastique mais néanmoins justifiée pour endiguer la pandémie et préserver les populations et notamment celles de nos aînés.

En effet, nous avons appris du 1^{er} confinement. Cette expérience nous a permis d'en tirer les leçons nécessaires pour mettre en place des protocoles sanitaires afin de se prémunir du virus.

Ces mesures sont une évidence. Permettre à chacune et à chacun de travailler également.

C'est pourquoi nous avons, en coordination avec le Groupement d'Animation des Commerçants Tainois (GACT) et mon homologue à la Ville de Tournon-sur-Rhône, Frédéric Sausset, alerté les hautes instances sur l'incohérence de fermer les commerces de proximité.

Contrairement à d'autres élus/élues, je n'ai pas trouvé opportun de prendre un arrêté autorisant l'ouverture des commerces non alimentaires à Tain l'Hermitage pour des raisons évidentes : ne pas mettre ces derniers « hors-la-loi » et leur éviter la double peine de se voir infliger des sanctions financières.

Je salue aujourd'hui la décision du Gouvernement de rétablir une certaine équité entre les petits commerces et les grandes enseignes depuis le 3/11/2020 en limitant la vente en grandes surfaces aux seuls produits considérés comme essentiels.

Néanmoins, la décision annoncée par le Premier Ministre, reste une réponse « court termiste » et ne résout pas l'entière des problèmes auxquels sont confrontées les nombreuses entreprises commerciales et artisanales fragilisées depuis le 1^{er} confinement et aujourd'hui en grand péril.

C'est pourquoi la Ville de Tain l'Hermitage s'engage auprès de l'ensemble des commerçants et artisans tainois à leur apporter tout le soutien nécessaire et à les accompagner au travers de toutes les démarches bienvenues à l'instar du Drive des Artisans initié par l'association Cœur Gourmands et dont le point de collecte se situera au Parc du Chayla.

Adapter les dispositifs, développer la digitalisation locale (plateformes d'achats, click & collect...), repousser ses achats de Noël nous semblent plus constructifs.

Mobilisons notre intelligence collective pour nous réinventer et ensemble, affronter cette nouvelle épreuve ».

Xavier ANGELI

Maire de Tain l'Hermitage

1^{er} Vice-Président ARCHE Agglo

